



Pour nous contacter:

**Solidaires 30**

6 rue Porte d'Alès 30000 Nîmes

Tél/Fax : 04-66-36-86-70

email:

bureausolidaires30@outlook.fr



### Soutien de Solidaires Gard aux 8 de Good Year

Si Solidaires Gard s'associe, à la CGT, la CNT et la FSU, à l'occasion de ce rassemblement de soutien aux 8 de Good Year, en ce jeudi 4 février à Nîmes, c'est pour clamer à l'unisson...

Inacceptable la condamnation à 9 mois ferme des 8 travailleurs de Good Year Amiens, dont le seul crime est qu'ils se sont battus avec dignité pour sauvegarder leur emploi, c'est-à-dire tout simplement leur moyen d'existence.

Inacceptable également, après les salarié-es de Continental, les salarié-es d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et tant d'autres anonymes licencié-es pour oser dire non, cette justice qui accorde plus d'importance aux états d'âme de cadres bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux.

Inacceptable, plus généralement, cette répression de classe, où la chasse est ouverte aux syndicalistes avec pour prendre quelques exemples:

- En 2010, suite à des actions pendant le mouvement des retraites, cinq militants de la CGT Alès condamnés, dont deux d'entre eux à des peines de prison avec sursis,
- Fouad Harjane de la CNT Metz condamné à 40 000 euros d'amende par la SNCF pour une action lors du mouvement CPE,
- Yann Lemerrer de SUD PTT 92 licencié de La Poste pour faits syndicaux.

Une chasse et une criminalisation des militant-e-s qui prend, d'autant plus un sens lourd et grave, dans ce contexte d'un état d'urgence qui rend légitime et légal cet État policier.

Comme s'il s'agissait de réduire au silence les foyers déterminés de la résistance sociale.

Cette condamnation des Good Year confirme que la lutte de classe existe bel et bien et que la justice a choisi son camp: celui des patrons et des actionnaires ! Et ce d'autant que l'entreprise elle même avait abandonné toutes les plaintes et que c'est le Procureur de la République qui a décidé de les poursuivre.

Elle confirme , en tout cas, la volonté de criminaliser la lutte syndicale, la lutte pour l'emploi, la lutte contre l'injustice, et pour la dignité de tous ceux et celles qui, chaque jour, subissent le diktat capitaliste.

Ces condamnations, n'entameront en rien notre combativité.

Bien au contraire, elles renforcent notre détermination, notre engagement et notre solidarité.